

# TARIFICATION DES PRINCIPALES OPÉRATIONS BANCAIRES



UN ENGAGEMENT DURABLE

## LISTE DES SERVICES GRATUITS À TITRE RÉGLEMENTAIRE

- I. Services relatifs au fonctionnement des comptes**
  - Ouverture de compte
  - Fonctionnement des comptes :
    - Délivrance de carnet de chèques
    - Délivrance du livret Super Carnet Vert
    - Changement des éléments d'identification du titulaire du compte
    - Domiciliation de salaire
    - Relevé mensuel
    - Clôture des comptes
- II. Services relatifs aux mouvements de fonds**
  - Versements, Retraits et Echange d'Espèces
    - Versements d'espèces
    - Versements auprès du guichet détenteur du compte à créditer
    - Versements auprès d'un autre guichet (sur place ou hors place)
    - Versements Super Carnet Vert
  - Retraits d'espèces
    - Retrait par chèque normal auprès du guichet détenteur du compte à débiter
    - Retrait par chèque guichet auprès du guichet détenteur du compte à débiter :

- Client ne détenant pas de chèque ou de carte de retrait
- Retrait sur présentation du Super Carnet Vert même agence
- Retrait auprès d'un guichet automatique de banque GAB CAM

- Virements**
  - Virements émis par débit de comptes : bénéficiaire titulaire de compte tenu au CAM :
    - Virement entre particuliers (donneur d'ordre et bénéficiaire) :
      - Client lui-même
      - Client même agence
      - Client autre agence
  - Virements reçus
- Mises à Disposition reçues

- Services relatifs aux chèques**
  - Rejet de chèque pour motif de Vices de Forme prévus par le Code de Commerce et par le GSIMT (Télécompensation)
  - Opposition au paiement de chèque pour perte ou vol quel que soit le canal utilisé

## IV. Services Divers

- Délivrance d'attestation du relevé d'identité bancaire (RIB)
- Accès à la Banque Digitale pour les Particuliers : abonnement et consultations à l'exclusion des opérations transactionnelles
- Consultation, édition du solde et de l'historique du compte à travers le GAB et/ou internet

## V. Montéjour

- Recalcul du code PIN de la carte bancaire quel que soit le canal (GAB, agence...)
- Remplacement de la carte bancaire défectueuse non encore utilisée par le détenteur
- Opposition pour perte ou vol de la carte quel que soit le canal utilisé (Banque en Ligne, agence...)

## LISTE DES SERVICES GRATUITS OFFERTS PAR LA BANQUE

- Services relatifs au fonctionnement des comptes**
  - Frais de tenue de compte :

- Compte sur carnet
- Compte en devises

## II. Services relatifs aux mouvements de fonds

- Versements, Retraits et Echange d'Espèces
  - Retrait sur présentation d'un chèque de banque
  - Echange (billets de banque et monnaie divisionnaire)
- Virements
  - Virements (donneur d'ordre et/ou bénéficiaire : non particulier) - client lui-même

## III. Services relatifs aux chèques

Demande d'avis de sort

## IV. Services Divers

Règlement de succession : Solde < 5 000 DH

## V. Services relatifs aux opérations à l'étranger

- Change Manuel
  - Achat et Vente de travellers chèques (TC) ou de lettres de crédit (LC)
  - Virements MRE : inf à 5 000 DH

## SERVICES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DES COMPTES

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>A. FONCTIONNEMENT DES COMPTES</b>	
1. Délivrance de lettres de chèques	Régularisation à l'identique 10 Feuilles : 15 DH 25 Feuilles : 30 DH 50 Feuilles : 50 DH 100 Feuilles : 60 DH
2. Délivrance du carnet de LCN	50 DH
3. Envoi de carnet de chèques sous pli	40 DH
4. Clients locaux	30 DH
5. Frais de tenue de compte	35 DH / trim.
6. Compte MRE	55 DH / trim.
7. Compte de chèques	90 DH / trim.
8. Compte courant	90 DH / trim.
9. Délivrance de tableaux d'échelle d'intérêts	6 DH / folio min. 25 DH
10. Délivrance d'attestation de solde demandée au guichet	50 DH
11. Blocage des comptes (sauf arrêt, gel de comptes par les instances judiciaires)	500 DH / blocage
12. Avis à tiers détenteur A.T.D	500 DH / ATD
13. Relevé de compte en agence	10 DH / extrait
14. Extrait de compte couronné ou authentifié	10 DH
15. Recherche de documents	50 DH / document
16. Transfert de compte (à l'initiative du Client)	100 DH
<b>B. RAMASSAGE ET/OU LIVRAISON</b>	
1. de fonds	300 DH
2. de courrier et/ou valeurs	En ville 100 DH En dehors 200 DH

## SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>A. VERSEMENTS, RETRAITS ET ECHANGE D'ESPÈCES</b>	
Retraits d'espèces	
a. Retrait déplacé par chèque normal	30 DH
b. Retrait par chèque guichet auprès du guichet détenteur du compte à débiter : Client détenant un chèque ou carte de retrait	20 DH
c. Retrait déplacé sur présentation d'un Super Carnet Vert	30 DH
d. Retraits auprès d'un guichet automatique de banque	
- GAB autres banques	6 DH
<b>B. VIREMENTS</b>	
1. Virements émis par débit de comptes	
a. Le bénéficiaire est titulaire de compte tenu au CAM	
- client même agence	10 DH
- client autre agence	15 DH
b. Le bénéficiaire est titulaire de compte tenu auprès d'une autre banque	20 DH
c. Virements instantanés	30 DH TTC
2. Virements de Masse	
a. l'ordonnateur et le bénéficiaire sont titulaires de comptes tenus dans la même banque	10 DH / virement
b. l'ordonnateur et le bénéficiaire sont titulaires de comptes tenus chez deux banques différentes	15 DH / virement
3. Virements RTGS (MI 103)	
a. Virement <= 1 000 KDH	500 DH
b. 1 000 KDH < Virement <= ou = 10 000 KDH	1 000 DH
c. 10 000 KDH < Virement <= ou = 50 000 KDH	1 500 DH
d. Virement > 50 000 KDH	2 000 DH
<b>C. MISES A DISPOSITION</b>	
Mise à disposition effectuée	0,3% du montant avec un min de 500DH (Montant max. 150 000 DH)

## SERVICES RELATIFS AUX CHÈQUES

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>I. Encaissement de chèques</b>	
a. Chèque même Agence	5 DH / chèque
b. Opérations de portefeuille & Compensation	10 DH / chèque
<b>2. Rejet de chèque</b>	
a. pour absence ou insuffisance de provisions, envoi d'attestation de non-paiement au tireur et formalités SCP (Banque du tireur)	160 DH / chèque
b. chèque impayé retourné au client cédant (par la banque présentatrice)	25 DH / chèque
c. pour d'autres motifs (banque du tireur)	25 DH / chèque
3. Demande de représentation de chèque par le client cédant	15 DH / chèque
4. Protestation de chèque impayé	700 DH / chèque
5. Opposition ou paiement de chèque pour autres motifs prévus par la législation	50 DH / opposition
6. Annulation d'opposition	25 DH / annulation
7. Certification de chèque	30 DH / chèque
8. Délivrance de chèque de banque	30 DH / chèque
9. Annulation de chèques certifiés ou de chèque de banque ou de BAM	25 DH / chèque

## SERVICES RELATIFS AUX EFFETS ET AUX AVIS DE PRÉLÈVEMENTS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>1. Escampte effet/LCN</b>	
a. Chèque même Agence	5 DH / effet
b. Opérations de portefeuille & Compensation	10 DH / chèque
<b>2. Rejet de chèque</b>	
a. pour absence ou insuffisance de provisions, envoi d'attestation de non-paiement au tireur et formalités SCP (Banque du tireur)	160 DH / chèque
b. chèque impayé retourné au client cédant (par la banque présentatrice)	25 DH / chèque
c. pour d'autres motifs (banque du tireur)	25 DH / chèque
3. Demande de représentation de chèque par le client cédant	15 DH / chèque
4. Protestation de chèque impayé	700 DH / chèque
5. Opposition ou paiement de chèque pour autres motifs prévus par la législation	50 DH / opposition
6. Annulation d'opposition	25 DH / annulation
7. Certification de chèque	30 DH / chèque
8. Délivrance de chèque de banque	30 DH / chèque
9. Annulation de chèques certifiés ou de chèque de banque ou de BAM	25 DH / chèque

## BANCASSURANCE

PRODUIT	COTISATION	VERSEMENTS EXCEPTIONNELS
CAM Tawfiq	À partir de 200 DH / mois	Oui
CAM Moustaqbil	À partir de 200 DH / mois	Oui
CAM Patrimoniale	Versement initial : min 50 000 DH	Versement libre : à partir de 10 000 DH
<b>B. PRÉVOYANCE</b>		
PRODUIT	PRIME	
CAM Assur. Compte	Selon l'option choisie, à partir de 35 DH / an	
CAM Emparquet	Prime unique	Selon la durée et le différé du crédit
CAM Prévoyance	à partir de 70 DH / an	
<b>C. DOMMAGES</b>		
PRODUIT	PRIME ANNUELLE	
CAM Assur. Habitation	Selon la valeur du bien à assurer, à partir de 223,69 DH/an	
CAM Assur. Carte	Selon la carte à assurer, à partir de 20,63 DH/an	
<b>D. ASSISTANCE</b>		
PRODUIT	FORFAIT ANNUEL	
Secours Monde	À partir de 691,34 DH/an	
Isoaf El Amane	À partir de 190 DH/an	
Assafama Mondial Assistance	À partir de 240 DH / an	
Assafama Euro Assistance	À partir de 100 DH / an	
Assafama Globe Assistance	À partir de 500 DH / an	

## SERVICES DIVERS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>I. Opposition sur perte ou vol du Super Carnet Vert</b>	
	100 DH
<b>2. Délivrance de duplicata ou de photocopies de documents (chèques, relevés de comptes, avis d'opérations)</b>	
a. Chèque, avis, extraits de compte et tableaux d'échelle	
- date < à 12 mois	20 DH / folio
- date > ou = à 12 mois	50 DH / folio
b. Autres documents	50 DH / folio
<b>3. Délivrance d'attestation bancaire</b>	
(Hors attestation de capacité financière)	100 DH
<b>4. Communication par écrit de renseignements commerciaux</b>	
	50 DH par demande
<b>5. Règlement de succession</b>	
	0,5% du montant avec un max de 3 000 DH (Solde > 5 000 DH)
<b>6. Recherche de documents</b>	
a. date < à 12 mois	20 DH / folio
b. date > ou = à 12 mois	30 DH / folio
	Print : 1 000 DH Grand : 1 500 DH
<b>7. Location annuelle de coffre fort</b>	
	Grand : 1 500 DH

## MONÉTIQUE

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
Remplacement de carte défectueuse utilisée par le détenteur	50 DH
Opposition pour usage abusif	200 DH
Recherche pour réclamation transactions monétiques (client dans le terri)	20 DH

Frais par opération à l'étranger

Frais par retrait GAB effectué

Frais par opération de paiement

## CARTES MONÉTIQUES

LIBELLÉ	TARIF TTC/AN
ISIC	99 DH
Visa classic	100 DH
Visa Gold	440 DH
Fidji	82,5 DH / 2 ans
Carte Super Carnet	49,5 DH
Visa Executive Platinum	1 210 DH
CAM Travel - Maroc et Etranger	200 DH
CAM Travel Etranger	130 DH
Corporate Exclusive - Maroc et Etranger	700 DH
Corporate Exclusive - Etranger	70 €
World First Privileges	1 800 DH
Eloyki	220 DH
E-commerce	77 DH
Quatro	150 DH
CAM/IN	150 DH
World Elite	3 430 DH
Intact-e	55 DH
Edmaj	55 DH
Respire Privileges	231 DH

## PACKAGES

CATÉGORIE	NOM DU PACK	PÉRIODICITÉ	FORMULES (EN DH TTC)		
			F1	F2	F3
Packs au Particuliers	MAZAYA PLUS	Mensuelle	19	39	119
		Annuelle	199	399	999
		Mensuelle	5	15	60
	RESPIRE JEUNES	Mensuelle	Clients Pas Jeunes - Gratuit Non Clients Pas Jeunes : 11		
		Annuelle	49		
		Mensuelle	10	30	100
Packs aux Professionnels	AL FELLAH	Mensuelle	5	25	45
		Trimestrielle	13	45	112
		Annuelle	50	250	450
	AL FELLAH AGRÉGATION	Mensuelle	43	150	500
		Mensuelle	5	25	-
		Trimestrielle	13	45	-
Packs aux Professionnels	PACK CAM AL BAHAR	Mensuelle	29	49	99
		Annuelle	29	49	99
		Trimestrielle	75	125	250
	ITXANE	Mensuelle	299	499	999
		Annuelle	299	499	999
		Mensuelle	25	49	-
AMO ARTISAN	Mensuelle	50% de réduction la 1 <sup>ère</sup> année			
	Annuelle	69	89	139	
	Annuelle	759	999	1 499	

CATÉGORIE	NOM DU PACK	PÉRIODICITÉ	FORMULES (EN DH TTC)				SERVICES COMPLÉMENTAIRES
			OFFRE SOCLE	OFFRE SOCLE + FORFAIT INTERNATIONAL	F1	F2	
Pack à l'Entreprise	CAM PME	Mensuelle	350	399	499	599	Gratuits
		Trimestrielle	875	1 000	1 250	1 500	
		Annuelle	3 499	3 999	4 999	5 999	

## BANQUE À DISTANCE

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>A. Banque</b>	
1. Souscription / Consultation	Gratuit
<b>2. Opérations transactionnelles</b>	
a. Mise à disposition Agence	
b. Mise à disposition GAB	0,3% du montant avec un minimum de 30 DH
c. Retrait sans carte	
<b>3. Virements CAM</b>	
a. Virement même agence	10 DH
b. Virement autre agence	15 DH
<b>4. Virement confrère</b>	
a. Virement confrère	20 DH
b. Virement instantané	25 DH TTC
<b>B. INITIATIVES</b>	
Souscription/Consultation/Services liés à l'application	Gratuit
Cotisation Pack Fidèle	5 DH / mois
<b>C. CAM SMS Particuliers/Pro</b>	
Abonnement de base 15 SMS max / mois	10 DH / mois
Services additionnels (au-delà de 15 SMS / mois)	1,30 DH / SMS
<b>D. CAM SMS MRE</b>	
Abonnement de base 15 SMS max. / mois	7 DH / mois
Services additionnels (au-delà de 15 SMS. / mois)	3 DH / SMS
<b>E. BEZTAM E</b>	
Souscription / Consultation	Gratuit
Paiement / Recharge téléphonique	Gratuit
Règlement Facture	Gratuit <sup>(1)</sup>
<b>F. BEZTAM PRO</b>	
Demande de paiement commerçant	0,40% <sup>(2)</sup>
<b>G. CASH MANAGEMENT</b>	
Bank e Corporate	100 DH / mois
<b>CAM E-Valeurs</b>	
a. Mise à disposition des scanners	5 000 DH
b. Frais de souscription mensuels	450 DH par mois et par scanner

## CAUTIONS

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
1. Frais de délivrance	100 DH / caution
2. Frais de mainlevée	100 DH / caution
<b>3. Commission</b>	
- Intégralement couverts par un dépôt	1% l'an min. 50 DH / mois
- Non intégralement couverts par un dépôt	2% l'an min. 100 DH / mois

## LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	TARIF
<b>A. TRAIS D'ÉTUDE DE DOSSIER DE CRÉDIT (OCTROI OU RENOUVELLEMENT DE CRÉDIT)</b>	
1. Crédits à la consommation	
a. CAM Express	Selon Conditions Tarifaires des Crédits aux Particuliers et aux Professionnels en vigueur
b. Encaissement Plus	200 DH
c. Crédits Personnels	5% min. 500 DH, max. 20 000 DH
<b>2. Crédits immobiliers</b>	
a. Crédits à l'habitat aux Particuliers	0,1% du montant du crédit
b. Crédits à l'habitat aux Particuliers et Professionnels en vigueur	Selon Conditions Tarifaires des Crédits aux Particuliers et Professionnels en vigueur
c. Crédit Immobilier Promoteur	5% min. 5 000 DH, max. 50 000 DH
<b>3. Crédits à l'équipement (tout type de financement)</b>	
a. PME/PMI Professionnels	5% min. 1 000 DH, max. 20 000 DH
b. Grandes Entreprises	5% min. 2 000 DH, max. 30 000 DH
c. Grande agriculture et agrobusiness	5% min. 2 000 DH, max. 15 000 DH
<b>4. Crédits PMECA (LC) (Investissement ou consommation)</b>	
	5% min. 50 DH, max. 5 000 DH
<b>5. Crédits de fonctionnement à CT toute clientèle confondue hors PMECA (Crédit de trésorerie &amp; engagements par signature) : taux applicable une seule fois au total des lignes :</b>	
a. première mise en place	5% min. 500 DH, max. 10 000 DH
b. renouvellement	5% min. 1 000 DH, max. 5 000 DH
<b>6. Crédits de restructuration (consolidation, rééchelonnement, réaménagement, reprofilage et Report)</b>	
	5% min. 2 000 DH, max. 15 000 DH
<b>7. Crédits de restructuration pour les clients contentieux</b>	
	Au cas par cas
<b>8. Autres crédits</b>	
	5% min. 500 DH, max. 10 000 DH
<b>B. COMMISSION D'ENGAGEMENT SUR UTILISATION PARTIELLE</b>	
1. Crédit à la Promotion Immobilière	2% l'an à prélever trimestriellement sur le montant non encore débloqué à partir du 20 <sup>ème</sup> mois après le dernier déblocage de l'acquisition du terrain.
2. Crédits à l'équipement	1% l'an à prélever trimestriellement sur le montant non encore débloqué à partir du 15 <sup>ème</sup> mois à compter du premier déblocage.
3. Autres crédits	1,50% l'an sur le montant non débloqué courant à partir du 15 <sup>ème</sup> mois à compter du premier déblocage.

## C. AUTRES COMMISSIONS LIÉES AUX CRÉDITS

1. Commission de Syndication	0,50% flat à appliquer sur le montant global du crédit en consortium à prélever ou 1 <sup>er</sup> déblocage
2. Demande d'autorisation à caractère urgent	
a. Dépassement sur ligne déjà autorisée	0,2% du montant du dépassement avec un min. de 25 DH et max. 700 DH
b. Dépassement sans autorisation	0,3% du montant du dépassement avec un min. de 30 DH et max. 5000 DH
3. Modification de lignes de crédits <sup>(1)</sup>	
a. Première mise en place	0,50% flat du montant de l'autorisation avec un min. 100 DH et max. 5 000 DH
b. Renouvellement	0,20% flat du montant de l'autorisation avec un min. 100 DH max. 500 DH